



NOTE 7

Objet : fermeture des écoles

Chers parents,

Une nouvelle fermeture des écoles s'impose à nous. Il est important que chacun aborde ces semaines à venir le plus sereinement possible. Tout d'abord, il ne faut surtout pas culpabiliser ; chacun va faire comme il peut : vous, les enfants, les maîtresses, le personnel et moi également.

Les maîtresses vont gérer le télétravail les 06, 08 et 09 avril prochains en même temps que leurs propres enfants ; elles ne pourront donc pas être disponibles à toutes les heures. Chaque maîtresse vous indiquera les plages où elles seront joignables par mail. Elles vous enverront une feuille de route avec les corrections des exercices. En cas de difficultés de votre enfant, vous pourrez envoyer un mail à l'enseignante. Cette continuité pédagogique concernera les mathématiques, le français, la lecture (pour toutes les classes) et l'histoire pour les CM1 et CM2.

Le changement des dates des vacances scolaires va entraîner des modifications de notre planning scolaire :

- du 06 au 09 avril : continuité pédagogique à distance
- du 09 avril au soir au 26 avril au matin : vacances de printemps
- **il n'y aura pas classe le mercredi 28 avril**
- du mardi 11 mai au soir au lundi 17 mai au matin : pont de l'Ascension

Durant la semaine de travail à distance, un accueil sera mis en place pour les enfants dont les parents font partie des catégories suivantes et n'ayant aucune possibilité de garde :

- Personnels de santé (soit les deux parents, soit un seul mais avec attestation de l'employeur pour l'autre parent stipulant que le télétravail n'est pas possible)
- Forces de l'ordre (soit les deux parents, soit un seul mais avec attestation de l'employeur pour l'autre parent stipulant que le télétravail n'est pas possible)
- Familles monoparentales n'ayant pas de solution de garde pour leur enfant

Un accueil des enfants sera organisé au sein de l'école de 8h30 à 16h30 uniquement sur inscription (Cf. coupon d'inscription ci-joint). Dans ce cas, vous devrez fournir un panier repas à votre enfant dans un sac isotherme avec un pain de glace.

Pour vos enfants, je me permets de vous noter quelques points qui me paraissent essentiels :

- Essayez de garder des journées rythmées avec des phases de travail et de détente.
- Evitez de laisser les informations tourner en boucle dans la maison ; préférez un fond sonore musical. 😊
- Pour les phases de travail, préférez des créneaux courts répartis dans la journée ; au total sur une journée, ne pas atteindre l'épuisement et la démotivation de votre enfant (et la vôtre).
- Accordez-vous de vrais moments de petits bonheurs : des temps de lecture partagée, un film à regarder avec votre enfant, préparez le repas en famille, jouer à un jeu (même vidéo !) avec votre enfant, se balader, faire un peu de sport, etc.

Je vous invite à beaucoup de douceur et de courage. Je sais combien cette année ne nous a pas ménagés. Mais, je suis convaincue que cette épreuve se gagnera par la force de notre mental et de notre foi ; la foi que la vie est plus forte que la mort ! En cette semaine Sainte, cette conviction résonne en moi et je l'espère également en vous !

Bien cordialement.

Mme Tantet Carine, chef d'établissement 1^{er} degré



Inscription à l'accueil des ayants droit

Je soussigné(e) Mme / M Mère / Père de l'enfant
....., scolarisé à l'école Marie Joseph en classe de déclare
inscrire mon enfant à l'accueil qui est organisé pour les ayants droit, les 06, 08 et 09 avril 2021.

06 avril	08 avril	09 avril

Mettre des croix dans les jours d'inscription

Date et signatures des parents :